

INTERESSEMENT :

Une réunion avec la direction générale, ou les résultats moyens pour la prime d'intéressement (2022/2023) devrait être annoncé, est programmée prochainement. Pour mémoire en 2022 les résultats avaient été annoncés début juin.

Des négociations, pour l'exercice en cours (2023/2024) sont également prévues car l'accord qui permet l'existence d'une prime d'intéressement est devenue non-applicable suite à la création récente d'une nouvelle filiale française du groupe Alstom, AH, « embarquant » une partie des salariés du siège d'Alstom Transport SA.

DISTRIBUTION FETES DES PERES/FETES des MERES :

À la suite d'une décision intersyndicale unanime des chèques vacances seront donnés en supplément, à chaque salarié embauché, de ce qui était déjà prévu.

Cette décision a été prise afin d'utiliser un gros reliquat de budget.

Côté FO nous nous félicitons de l'accord que nous avons signé sur les budgets des CSE des établissements d'ALSTOM Transport SA !

Celui-ci a eu pour effet d'augmenter de façon très significative le budget concernant VPF grâce à un calcul plus juste basé sur les effectifs (accord signé par FO, CFE-CGC, CFDT).

HEURE D'INFORMATION SYNDICALE PAYEE :

Les syndicats FO et CFE-CGC dont les organisations sont signataires au niveau national de la nouvelle convention collective de la Métallurgie, organise demain, mardi 23 mai, une heure d'information payée sur cet important sujet.

Des informations et des conseils seront donnés aux salariés par des représentants formés sur le sujet.

Vu les « fake-news » circulant sur le sujet FO vous recommande fortement d'y assister (la hiérarchie, ne peut refuser votre participation).

